

# Défense accrue des Services Publics

## Préservons-les et développons-les dans notre ville

Les **services publics** sont un **acquis, aujourd'hui menacé**, du 20<sup>e</sup> siècle.

**Les gouvernements et les institutions européens** considèrent que **les services publics doivent être régis par la concurrence**. Les transports (SnCF), l'énergie (EDF, GDF), la Poste sont par exemple privatisés ou en cours de l'être.

Nous, GGA (Gentilly à Gauche Autrement), considérons que **les services publics ne peuvent être soumis à la concurrence**, parce qu'ils **doivent être accessibles à tous et constituer un facteur de réduction des inégalités**, ce qui ne peut se faire dans la concurrence.

Au niveau local, à **Gentilly**, les **services publics sont encore très présents et sont un axe central de la politique de la ville**. Des **menaces** existent cependant avec une **progression de la gestion privée** et la **tendance à la baisse des moyens** financiers et humains.

**Gentilly à Gauche Autrement propose les axes suivants pour la prochaine mandature :**

• ***Garder une gestion publique du service public communal !***

On ne peut à la fois refuser la concurrence dans les services publics et en même temps recourir aux délégations de service public ou aux contrats confiant la gestion au privé (Véolia pour les ordures ménagères par exemple). **Comment ?**

- ✓ **En se réappropriant la gestion de l'eau** (au niveau du syndicat des eaux d'Île de France – SEDIF - ou à défaut à celui de l'agglomération), ainsi que le **ramassage des ordures ménagères** (avec les communes de l'agglomération ou à défaut au niveau de la ville) en préparant leur passage en régie.
- ✓ **En dégageant des moyens** pour garder des compétences au sein des services de la ville avec une **intervention des usagers** pour contrôler efficacement les délégations de Services publics existantes au niveau local (géothermie, stationnement).

• ***Faire participer les citoyens à la défense et au contrôle des services publics !***

Ils seront mieux défendus si les citoyens se les approprient. **Comment ?**

- ✓ **En instituant une journée locale des services publics**, pour les faire mieux connaître (« portes ouvertes »), avec la participation des agents et des usagers
- ✓ **En organisant des débats publics systématiques** pour décider des modes de gestion (délégation au privé ou pas ?)
- ✓ **En ayant une présence systématique des usagers dans les organes de contrôle des services publics** (par exemple dans la commission municipale d'attribution des logements)

• ***Amplifier la défense locale des services publics nationaux et régionaux !***

Pôle emploi, la Sécurité sociale, le Trésor public s'éloignent, les bureaux de poste de quartier sont menacés, le RER va mal, il faut réagir. **Comment ?**

- ✓ **En faisant jouer un rôle de mobilisation** au comité local des usagers des services publics
- ✓ **En créant un comité ad hoc pour l'amélioration du RER B**, réunissant institution et usagers, pour une mobilisation d'ampleur